

CONSIGNE DE NAVIGABILITE

définie par la **DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE**

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. La non application des exigences contenues dans cette consigne entraîne l'inaptitude au vol de l'aéronef concerné.

DASSAULT AVIATION

Avions Mystère Falcon 50

Double peau réservoir (ATA 53)

APPLICABILITE

La présente Consigne de Navigabilité (CN) concerne les avions DASSAULT AVIATION MF50 numéros de série (S/N) 222 à 286, 288, 290 et 291.

RAISONS

Lors d'opérations d'inspection, il a été découvert l'absence de joint d'étanchéité au niveau de la double peau aux cadres 28, 29 et 31.

Ceci pourrait provoquer la présence de vapeurs de carburant dans la cabine, en cas de fuite des réservoirs.

La CN 2000-163-030(B) traitait de ce sujet.

La présente CN reprend les exigences de la CN 2000-163-030(B) en élargissant la liste d'applicabilité.

La Révision 1 de cette CN précise les conditions d'application de l'action 3.

ACTIONS

1. Dans un délai de 7 mois suivant le 29 avril 2000 [date d'entrée en vigueur de la CN 2000-163-030(B)], pour les avions de S/N supérieur ou égal à 253 ou suivant la date d'entrée en vigueur de cette CN, pour les avions de S/N 222 à 252 inclus, procéder à l'inspection prévue à la procédure 686.3/1 du Manuel d'Entretien.
2. Répéter cette inspection tous les 13 mois tant que l'action 3 n'est pas faite.
3. Appliquer les dispositions du Bulletin Service F50-328 Rév. 1 :
 - pour les avions 253 à 286, 288, 290 et 291, au plus tard avant 6 ans et 6 mois depuis neuf,
 - pour les autres avions, à la prochaine visite C et, dans tous les cas, au plus tard avant 6 ans et 6 mois depuis la date d'entrée en vigueur de la présente CN.

Nota : Les points 1 et 2 sont décrits à l'opération 53-00-27 introduite à la révision 12 du chapitre 540 du Manuel d'Entretien et étendue aux numéros de série applicables.

.../...

d/GH

Date : 26/12/2001

DASSAULT AVIATION
Avions Mystère Falcon 50

2001-604-038(B) R1

REF. : Manuel d'Entretien MF50 DMD 11765 (ou DTM 596)
Bulletin Service F50-328 Rév. 1
(Toute révision ultérieure approuvée de ce BS est acceptable).

La présente Révision 1 remplace la CN 2001-604-038(B) du 12/12/2001.

DATES D'ENTREE EN VIGUEUR :

CN originale et Révision 1 : 22 DECEMBRE 2001